

CHAMBRE RÉGIONALE DES COMPTES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES					
P	VP	SG	(Greffier)	RHF	Sec P
Date arrivée : 14 MARS 2025					
PS1	PS2	PS3	PS4	PS5	PSA
Finance	DOC	MGX	Chargé COM	Chargé mission	Sec PS

Mme Barbara FALK, Présidente
de la Chambre Régionale des Comptes
Auvergne-Rhône-Alpes
124-126 boulevard Vivier Merle
CS 23624
69503 LYON cedex 03

Cruseilles, le 14 mars 2025

Objet : notification des observations définitives relatives au contrôle des comptes et de la gestion de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles et des communes de Cruseilles, de Copponex et de Vovray-en-Bornes.

Madame la Présidente,

Je fais suite à votre courrier en date du 14 février 2025 relatant la transmission du rapport des observations définitives et vous remercie pour la prise en compte des compléments d'informations apportée dans notre courrier du 18 décembre 2024.

Afin de compléter nos engagements, je vous joins la copie de :

- la délibération votée lors du conseil communautaire du 28 janvier 2025, concernant la carte scolaire et les dérogations,
- la copie de l'avis de publication du marché public « acquisition de fournitures et petits matériels administratifs et scolaires », en date du 14 mars 2025,
- la copie de l'état des pénalités appliquées suite à la constatation d'insuffisances. Les contrôles hebdomadaires aléatoires se poursuivent.
- Et les comptes-rendus des Comités Techniques mis en place en 2024 concernant l'évaluation des PEAC.

Concernant la mise en œuvre de la procédure des autorisations de programme (AP) et crédits de paiement (CP), elle sera mise en place à l'issue des marchés de travaux du projet de « Réhabilitation extension groupe scolaire / cantine – garderie / Andilly – Saint-Blaise » qui n'a pas encore débuté.

Nos réponses aux différentes autres observations sont toujours en vigueur et seront mises en application courant 2025 :

- le respect de l'obligation scolaire suite aux préinscriptions de mars 2025,
- l'acquisition d'un logiciel de gestion du patrimoine,
- l'analyse prospective et évolution de la démographie et des effectifs scolaires,
- l'organisation et la lisibilité de la Direction des services à la population,

- la mise à jour des conventions de transfert de compétences,
- la stagiairisation des agents dès leur recrutement (ATSEM),
- et la mise à jour de la convention avec l'école privée Saint-Maurice – OGEC.

Souhaitant avoir en partie répondu à vos attentes, je vous prie de croire, Madame la Présidente, en mes salutations les meilleures.

Le Président

Xavier BRAND

